Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1981)

**Heft:** 596

**Artikel:** Profils : secrétaires syndicaux

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012108

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPÉTENCE

# Déchets nucléaires: experts tous azimuts

Alléluia! Nous venons donc d'être gratifiés d'un long communiqué concernant la réduction du programme de recherches géologiques de la CEDRA. Comme tout est très complexe dans le domaine du nucléaire, rappelons qu'il y a d'un côté la CEDRA (coopérative comprenant la Confédération et les grandes compagnies productrices d'électricité et de déchets nucléaires) qui est chargée de trouver une solution au problème encore non résolu du stockage des dits déchets, et de l'autre côté un groupe de travail, institué par la Confédération et composé d'une brochette de hauts fonctionnaires qui, comme chacun le sait, ne sont pas particulièrement antinucléaires. Ce groupe de travail vient de déposer son troisième rapport d'activité: d'où conférence de presse et communiqué.

On apprend donc que la CEDRA n'arrivera pas à terminer et à exploiter les douze forages prévus avant 1985, date fatidique à laquelle preuve doit être fournie que le stockage des déchets est possible en Suisse. La CEDRA réduit son programme à quatre ou six forages. Pour compenser ce manque d'informations géologiques, la CEDRA pousse ses recherches du côté des barrières artificielles capables d'empêcher la diffusion des éléments toxiques: si la prison n'est pas sûre, qu'au moins les cellules soient de bonne qualité!

Tout cela est sans grande importance: DP a déjà expliqué pourquoi ces sondages ne servent à rien (DP 566). La CEDRA est prise à ses propres promesses, si stupides soient-elles. Mais ce qui reste admirable à travers tous ces communiqués, c'est le langage utilisé par les responsables. Citons le début du communiqué de l'Agence télégraphique suisse: Le programme de recherches géologiques réduit mis en route par la CEDRA suffira pour apporter la preuve d'ici fin 1985 qu'il existe une solution

pour l'entreposage définitif des déchets radioactifs. C'est ce qu'on peut lire dans le rapport du groupe de travail de la Confédération... etc.

Admirable! Ce groupe de travail a donc décidé que la preuve sera apportée... Et si cette recherche montrait que les stockages sont impossibles? Voilà une éventualité qui n'effleure pas ces Messieurs. Et le texte du communiqué insiste encore: Le groupe de travail estime que le programme de recherches géologiques réduit suffira pour démontrer d'ici fin 1985 qu'il existe une solution pour la gestion des déchets radioactifs. Dans toutes les disciplines scientifiques, y en a-t-il une autre où les chercheurs

passent leur temps à démontrer plutôt qu'à montrer, à prouver plutôt qu'à éprouver?

La fin du communiqué se fait rassurante: Les autorités fédérales contrôleront soigneusement toutes les activités de la CEDRA. Les autorités fédérales? C'est-à-dire le groupe de travail qui «estime que le programme de recherches... etc.» Et la toute dernière phrase: En 1985, le Conseil fédéral se déterminera sur la garantie de la gestion durable et sûre. Vous pouvez être bien tranquille que le Conseil fédéral d'alors se fera conseiller. Et conseiller par qui? Eh bien par le groupe de travail qui «estime que le programe de recherche... etc...».

## Le cube magique

La Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA) doit donc faire la preuve d'ici 1985 qu'il est possible d'enfouir sans risque les résidus radioactifs. Or la CEDRA a de la peine à creuser ses trous; les communes choisies ne montrent guère d'enthousiasme, ce qui n'est pas étonnant au vu des postulats et des méthodes de travail de la CEDRA (voir plus haut).

La coopérative vient de trouver une issue: au lieu d'enterrer, stocker au niveau du sol, dans des entrepôts. C'est ce qu'on appelle des «bar-

rières artificielles»; des blockhaus disséminés dans le paysage, et le tour est joué.

Tant qu'à faire la CEDRA devrait continuer sur sa lancée: pourquoi, au lieu de concentrer les déchets dans quelques lieux, ne pas les distribuer par immeuble?

A chacun son petit cube de résidus au prorata de sa consommation d'électricité. On construit bien des abris anti-atomiques, alors pourquoi pas une salle réservée aux déchets nucléaires? Et puis, les citoyens, vivant concrètement l'ère atomique, seraient mieux à même de décider s'il faut maintenir et développer les centrales. Vous voulez vous débarrasser des effets? Alors supprimez la cause.

J.-D.D.

**PROFILS** 

### Secrétaires syndicaux

Les hommages se sont multipliés dans toute la presse helvétique et pas seulement dans les publications sympathisantes, de gauche: la mort, à l'âge de nonante ans, de Robert Bratschi, l'un des dirigeants «historiques» du mouvement syndical helvétique, ne pouvait pas passer inaperçue. Bratschi

avait été secrétaire général, puis président de la Fédération suisse des cheminots (SEV). Son successeur est connu depuis peu: le choix de Jean Clivaz crée un vide dans l'équipe restreinte des secrétaires de l'Union syndicale suisse. Les offres d'emploi ont déjà paru dans les hebdomadaires syndicaux. Le remplacement de Clivaz au poste important de rédacteur de la «Revue syndicale suisse», d'antenne romande de l'USS, d'émissaire helvétique aux travaux de l'Organisation interna-

tionale du travail, pour ne citer que ces chapitres-là du cahier des charges, sera l'occasion d'une prise de température de la principale centrale ouvrière suisse.

Au cours du même congrès d'Interlaken où les cheminots ont porté Jean Clivaz à leur présidence, trois nouveaux secrétaires fédératifs ont été élus, Antoine Cochet, Gabriele Chiesi et René Zimmermann. Une nouvelle génération prend la relève, mais de Bratschi à Zimmermann et ses deux collègues en passant par Clivaz, certaines constantes retiennent l'attention. Par exemple, tous les cinq, ils ont été des cheminots actifs aux CFF avant d'entrer au service de leur syndicat. Pas de voie directe qui permette de sauter directement de la scolarité aux responsabilités syndicales. Ce passage obligatoire doit marquer à coup sûr plus profondément qu'on ne le pense toute une orientation politique.

Examinons le «curriculum vitae» des trois nouveaux élus, comme de juste en Helvétie représentant chacun d'une langue officielle, mais ayant fait chacun un séjour dans un service ferroviaire d'une autre région linguistique. Deux sont entrés dans la vie professionnelle à seize ans, le troisième avait dix-sept ans. Adhésion rapide au syndicat, interruption de la «carrière» (prometteuse) et accession à la responsabilité de permanent syndical entre 26 et 29 ans (Robert Bratschi avait 28 ans lorsqu'il est devenu secrétaire de la VSEA, une association qui s'est fondue dans la SEV en 1920).

Au moment des remerciements au congrès, Cochet a cité Hermann Greulich, père du mouvement syndical suisse, Zimmermann a cité Henri Pestalozzi. Quant à Chiesi, il n'a pas manqué de noter que le secrétariat de Bellinzone (pour le reste de la Suisse le secrétariat est à Berne), s'occupe de tous les membres de langue italienne dans toute la Suisse, donc d'un certain nombre de travailleurs étrangers qui sont des membres à part entière.

Inutile de disserter sur le mouvement syndical suisse sans tenir compte de constantes, pas seulement inscrites dans les textes, mais dans la vie même des militants, à tous les niveaux. POINT DE VUE

### On informe à Chernex

La municipalité de Montreux a étudié un nouveau plan de zone. Ce plan est présenté par fragments à la population. Ce mardi 2 juin à la salle de gymnastique de Chernex, on informe donc sur les projets concernant une partie des «hauts» de la commune montreusienne.

Il y a bien du monde dans la salle. C'est que beaucoup de gens veulent savoir comment on va aménager le territoire. Ça les concerne. Pour la séance, la municipalité est représentée par deux municipaux et quelques chefs de service. Mais l'information principale sera présentée par un Monsieur de Lausanne, probablement un architecte sortant d'un de ces multiples bureaux de planification en tous genres.

Ce Monsieur s'est donné la peine de se balader pendant deux semaines sur le territoire qu'il devait aménager. Il le connaît donc parfaitement. Bien mieux que les gens qui y habitent et qu'il n'a bien sûr pas eu besoin de consulter pour mijoter son projet. Ces gens-là, même ceux qui ont passé leur vie sur place, n'y connaissent pas grand-chose; ils n'ont pas les diplômes adéquats.

#### ZONES EN ATTENTE

Certaines zones qui étaient sans «affectation spéciale», doivent devenir des zones «intermédiaires». Mystères des définitions. Des zones «en attente». On pourra y faire plus ou moins n'importe quoi à condition d'y mettre certaines formes. C'est-à-dire recourir à des plans de quartier qui devront être élaborés par des gens compétents comme ce Monsieur de Lausanne; on mettra ces plans à l'enquête et quand la

municipalité aura balayé toutes les oppositions, la construction pourra commencer.

Car c'est là le hic: comment construire toujours davantage de routes et de maisons en donnant l'impression de le faire avec un certain ordre. Un gros monsieur dans la salle se pose du reste cette question très ouvertement; et il affirme du haut de sa grande compétence que l'agriculture, dans la région, c'est terminé, qu'il ne reste plus qu'à construire, construire, encore construire. Le Monsieur de Lausanne veut d'ailleurs que la commune de Montreux s'équipe pour loger 28 000 personnes. Il y en a moins de 20 000 aujourd'hui et la population semble rester assez stationnaire. Mais cela n'est que péripétie. L'avenir, le Monsieur de Lausanne connaît; il est planificateur.

#### LE MORT PARFAIT

Dans la salle, il y a tout de même un peu de brouhaha. Des gens se demandent pour quelle raison on veut construire toujours plus alors que beaucoup d'appartements demeurent inoccupés. L'explication? Les résidences secondaires, ou autres, ca rapporte. Ca fait des gens qui paient beaucoup d'impôts. L'idéal, c'est les vieux qui viennent mourir dans la commune, car ça fait des droits de succession à encaisser. Le mort parfait, c'est celui qui n'a pas de descendant ni d'héritiers. La commune peut alors tout ramasser et s'enrichir. Ça fait le bonheur des vivants, car il a été ainsi possible de baisser le taux de l'impôt communal. N'est-ce pas une preuve que le système est efficace? N'avonsnous pas une municipalité hors du commun? Les échéances à plus long terme, tout le monde, au moins à la municipalité, semble s'en balancer. Quelqu'un se risque à engager le débat sur ce point. Peine perdue. Nos descendants se débrouilleront avec les miettes du festin.

Pierre Lehmann.